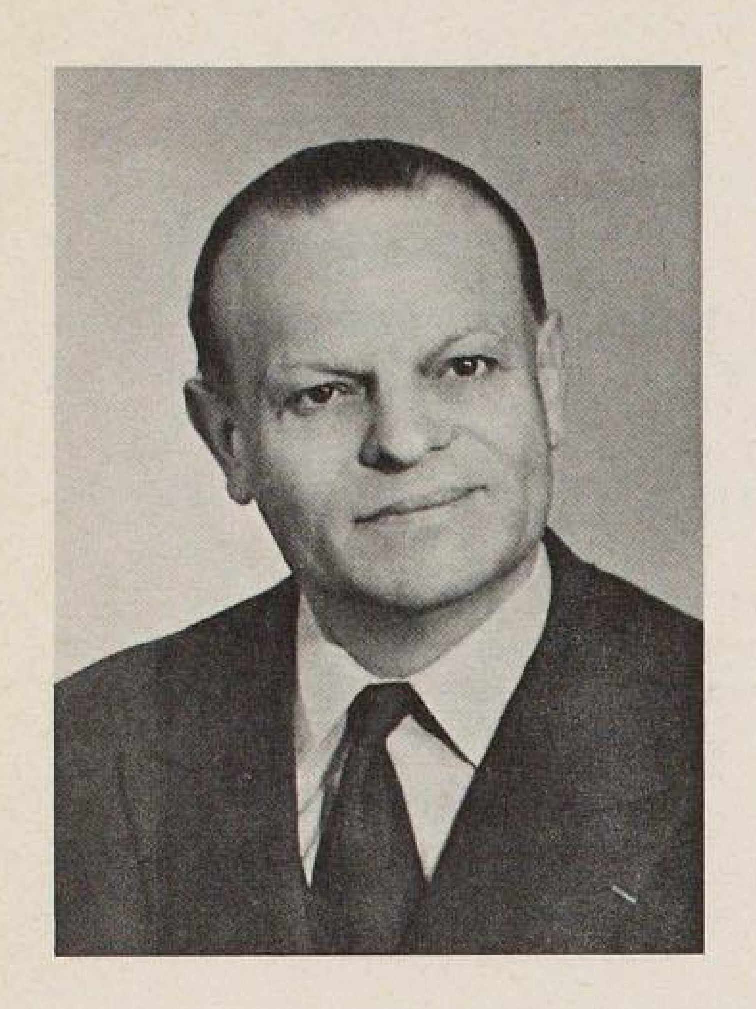
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973 - 1ère CIRCONSCRIPTION DE M.-&-L.

CANDIDAT DU CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

avec le soutien du MOUVEMENT RÉFORMATEUR



Prosper DAVID

Conseiller Juridique

CONSEILLER GÉNÉRAL

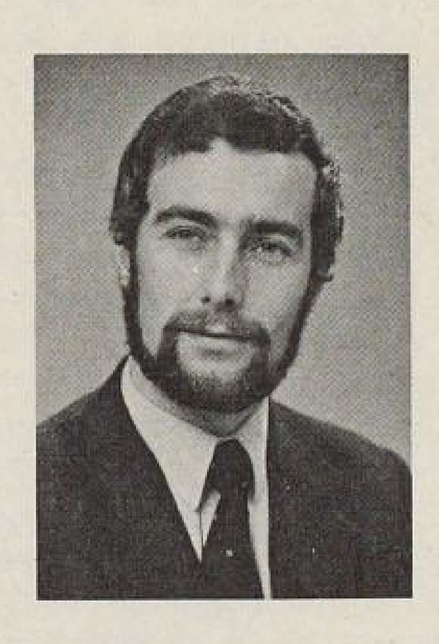
Maire-Adjoint d'Angers

Chevalier de la Légion d'Honneur
Mérite Agricole - Mérite Sportif
Santé Publique - Palmes Académiques
Officier du Mérite Social

Pour un changement
dans le calme

Pour le développement économique
de notre circonscription

Pour un équilibre harmonieux
entre les villes
et le milieu rural



Lionel DUPRÉ

Conseiller Municipal de St-Barthélemy
Président de l'Office Culturel
Membre de la Commission Sociale

UNE MAJORITÉ NOUVELLE POUR RÉFORMER

T.S.V.P.

Mes Chers Concitoyennes,

Mes Chers Concitoyens,

Fidèle aux grands principes et à l'idéal que j'ai toujours servis, présent continuellement au milieu de vous, habitant et travaillant dans la circonscription, exerçant mes responsabilités de Maire-Adjoint et de Conseiller Général tant à Angers que dans les communes rurales, connaissant bien les problèmes qui vous préoccupent, engageant souvent le dialogue avec vous, participant à l'administration de la Ville d'Angers et à celle du Département, prenant une part active à la vie économique, culturelle, sportive, mutualiste, comme administrateur ou membre d'association et me tenant ainsi à l'écoute des grands problèmes nationaux, à la solution desquels j'apporte déjà mon expérience et ma contribution.

J'ai l'honneur de solliciter votre confiance, voulant, si vous me l'accordez, poursuivre mes efforts et travailler à promouvoir une société qui soit plus juste et plus humaine.

Je m'efforce avant tout d'être un homme de mesure et de bon sens qui, par un travail patient et persévérant, essaie de faire entrer dans la réalité toute la dose d'idéal qu'elle peut contenir.

Etre efficace, ce n'est pas jouer avec les mots ; les mirages ne sont pas la réalité, seule l'action est concrète.

Qu'il s'agisse du **logement**, de **l'instruction**, de **l'emploi**, de la **prévoyance** en faveur des jeunes, des handicapés et des personnes âgées, le DÉPUTÉ doit avoir des connaissances très étendues et pouvoir ainsi agir utilement au PARLEMENT pour l'ensemble des problèmes avec la volonté d'apporter des solutions concrètes par sa compétence et son dynamisme.

C'est dans cet esprit que j'ai demandé à Lionel DUPRÉ, jeune ouvrier, père de famille de 27 ans, Conseiller Municipal de SAINT-BARTHÉLEMY, commune importante de la circonscription après la ville chef-lieu du département, d'être mon suppléant.

Par sa présence à mes côtés, j'ai voulu démontrer l'intérêt que je porte à la jeunesse, à son avenir, et aux travailleurs, qu'ils soient de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture.

Conscient des problèmes économiques, sociaux et financiers et de leur importance pour la vie de la Nation, j'affirme vouloir :

● **UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** qui réalise une décentralisation des pouvoirs, donne aux collectivités locales les moyens nécessaires pour réaliser leurs équipements et assurer une répartition équitable des emplois en fonction de la démographie.

● **UNE POLITIQUE SOCIALE** assurant aux travailleurs une rémunération en rapport avec leur valeur et leurs besoins, avec un minimum de MILLE nouveaux francs par mois et participation à l'expansion.

La retraite à 60 ans à l'ensemble des Français, basée sur le S.M.I.C., actuellement de HUIT CENTS francs par mois avec indexation.

● **UNE POLITIQUE DU LOGEMENT** par des prêts à long terme et taux d'intérêts modérés, avec rétablissement de l'exonération de l'impôt foncier que la **majorité actuelle** vient de supprimer. Crédits spéciaux pour construction de logements sociaux et de logements-foyers.

● **UNE POLITIQUE AGRICOLE** qui permette aux agriculteurs de maîtriser l'évolution présente et que leur accession à l'économie moderne et au Marché Commun n'aient pas pour conséquence la perte de leur personnalité.

● **UNE POLITIQUE COMMERCIALE** : Réduction des charges en faveur du petit commerce pour en assurer le maintien face aux grands organismes de distribution qui menacent de le faire disparaître.

● **UNE POLITIQUE ARTISANALE** : Encourager le maintien de l'Artisanat par des aides comparables à celles qui sont accordées à l'industrie.

Vous me connaissez, je suis un homme de mesure, de bon sens et d'ordre. Le changement que je souhaite pour notre pays ne peut se concevoir que dans le calme, et doit être source de mieux-être pour tous, de **justice sociale** et de **progrès.**

Il doit redonner au PARLEMENT le rôle et l'action que prévoit la Constitution de nos Institutions Républicaines, permettre que les décisions qui conditionnent l'avenir de nos régions, de nos villes, de nos communes, soient prises à leur niveau et que ce ne soit pas les technocrates PARISIENS qui imposent leur volonté.

Prosper DAVID

IMP. MOLLÉ - ANGERS